

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS



COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 17 MAI 2018

Convocations envoyées le mercredi 9 mai 2018

Nombre de Conseillers Municipaux : 55

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Nombre de Conseillers présents : 48

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Sylvie BOURBON, Conseillère Municipale est désigné(e) Secrétaire de Séance.

* * *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 14 h 30.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 28 mars 2018.

* * *

- 18_05_17_001 -

CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES - RAPPORT D'OBSERVATIONS DEFINITIVES SUR LA GESTION DE LA COMMUNE DE TOURS

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- PREND ACTE du rapport d'observations définitives du contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Tours pour les exercices 2010 à 2016.

Nous examinons la délibération n°13

- 18_05_17_013 -

MUSEE DES BEAUX-ARTS-RECHERCHE DE MECENAT ET PARTENARIATS

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- AUTORISE Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée, à rechercher dans le cadre du projet destiné à la rénovation des salles d'expositions des soutiens de mécénat.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (B. Droineau ne prend pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani)

- 18_05_17_002 -

REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL - MODIFICATION

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

Le groupe Les démocrates ! a déposé deux amendements votés comme suit :

- Amendement n°2 A :

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 54

Abstention : 1 (B. Droineau ne prend pas part au vote)

- Amendement n°2 B :

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 54

Abstention : 1 (B. Droineau ne prend pas part au vote)

Le groupe Tours à Gauche ! a déposé un amendement voté comme suit :

Le Conseil rejette l'amendement

Avis favorables : 7

Avis contraires : 43 (X. Dateu, P-H. Moreau, G. Godefroy, R. Sautereau)

Abstentions : 5 (B. Droineau ne prend pas part au vote, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (B. Droineau ne prend pas part au vote, C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, J. Blanchet-Goldani)

- 18_05_17_003 -

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE LA VILLE AU SEIN DE DIVERS ORGANISMES

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- DESIGNER pour siéger en qualité de membre au sein des établissements suivants :

| | |
|---|--------------------------|
| Ecole Elémentaire Paul Bert : | Cécile CHEVILLARD |
| Ecole Maternelle Paul Bert : | Danielle OGER |
| Ecole Elémentaire Jean Giraudoux : | Julien ALET |
| Université François Rabelais : Conseil des études et de la vie universitaire | Gauthier MARTINY |

- Et pour participer aux assemblées générales de la Société Mutuelle d'Assurances des Collectivités Locales désigne M. Gaëtan MARTIN, Directeur des Affaires Juridiques et Domaniales pour représenter la Ville.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (B. Droineau ne prend pas part au vote, P. Texier ne prend pas part au vote, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge, G. Godefroy, R. Sautereau).

- 18_05_17_004 -

SEM MARYSE BASTIE ET LA TOURANGELLE SA D'HLM - APPROBATION DE LA FUSION ABSORPTION ET DE LA MODIFICATION STATUTAIRE - REPRESENTANTS DE LA VILLE - AUTORISATION DE PRISE DE PARTICIPATION PAR LA SEMIVIT.

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- APPROUVE le projet de traité de fusion d'absorption de la TOURANGELLE SA D'HLM avec un effet juridique au 1^{er} juillet 2018 et un effet comptable et fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2018,

- AUTORISE les représentants de la Ville de Tours aux assemblées générales :

- de la SEM MARYSE BASTIÉ de juin 2018,
- de LA TOURANGELLE SA d'HLM de juin 2018, à approuver l'absorption par voie de fusion de LA TOURANGELLE SA d'HLM par la SEM MARYSE BASTIÉ et la transmission universelle corrélative du patrimoine de LA TOURANGELLE SA d'HLM à la SEM MARYSE BASTIÉ,

- AUTORISE le représentant de la Ville de Tours aux assemblées générales :

- de la SEM MARYSE BASTIÉ de juin 2018,
- de LA TOURANGELLE SA d'HLM de juin 2018, à approuver le projet de traité de fusion arrêté par les conseils d'administration des sociétés LA TOURANGELLE SA d'HLM et la SEM MARYSE BASTIÉ,

- APPROUVE le projet des nouveaux statuts de la SEM MARYSE BASTIÉ et autorise le représentant de la Ville de Tours à l'assemblée générale de la SEM MARYSE BASTIE de juin 2018 à approuver le projet des nouveaux statuts de la SEM MARYSE BASTIE annexé à la présente délibération et la modification de la composition du conseil d'administration pour porter le nombre de membre maximum du conseil d'administration de 12 à 15 au plus,

- DIT que les mandats des actuels représentants de la Ville de Tours au conseil d'administration de la SEM MARYSE BASTIE sont maintenus :

- **Hélène MILLOT**
- **Danielle NGO NGII**

- DESIGNER, sous réserve d'approbation des modifications de statuts par l'assemblée générale extraordinaire de la SEM MARYSE BASTIE et sous réserve de la réalisation de ladite fusion, comme nouveaux représentants de la Ville de TOURS au conseil d'administration de la SEM MARYSE BASTIE les personnes suivantes :

- **Alexandra SCHALK-PETITOT, ainsi qu'à l'Assemblée Générale,**
- **Chérifa ZAZOUA-KHAMES,**
- **Josette BLANCHET-GOLDANI**

- AUTORISE **Alexandra SCHALK-PETITOT** à proposer sa candidature en tant que représentant de la Ville de Tours à la présidence de la SEM MARYSE BASTIE,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 45

Abstentions : 10 (A. Schalk-Petitot, M. Nicolay Cabanne, H. Millot, D. Ngo Ngii, C. Zazoua-Khames, J. Blanchet-Goldani, M. Delagarde, M. Le Souëf ne prennent pas part au vote, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_05_17_005 -

SEMIVIT, SEM MARYSE BASTIE ET LA TOURANGELLE SA D'HLM - CREATION D'UN GROUPEMENT D'INTERET ECONOMIQUE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- AUTORISE la SEMIVIT et la SEM MARYSE BASTIE, après fusion avec la Tourangelle SA d'HLM à devenir membres d'un groupement d'intérêt économique.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 45

Abstentions : 10 (A. Schalk-Petitot, M. Nicolay Cabanne, H. Millot, D. Ngo Ngii, C. Zazoua-Khames, J. Blanchet-Goldani, M. Delagarde, M. Le Souëf ne prennent pas part au vote, G. Godefroy, R. Sautereau)

Interruption de séance de 10 minutes

- 18_05_17_024 -

POLITIQUE DE LA VILLE - PRESENTATION DU RAPPORT 2017 DE MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT DE VILLE

Rapporteur : Madame Chérifa ZAZOUA-KHAMES, adjointe au maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable sur le projet de rapport 2017 de mise en œuvre de la Politique de la Ville.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Avis contraires : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_05_17_025 -

POLITIQUE DE LA VILLE - PROGRAMME D' ACTIONS 2018 DU CONTRAT DE VILLE

Rapporteur : Madame Chérifa ZAZOUA-KHAMES, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la programmation 2018 du Contrat de Ville afin de soutenir 52 projets qui se décomposent comme suit :

- pilier cohésion sociale : 33 projets pour un montant de 111 200 euros,
- pilier promotion de la citoyenneté et des valeurs de la République : 11 projets pour un montant de 59 300 euros,
- axe transversal – Jeunesse : 4 projets pour un montant de 14 500 euros.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Avis contraires : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_05_17_006 -

COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

Le Conseil Municipal prend acte des décisions prises dans le cadre des délégations énumérées à l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 18_05_17_007 -

REVISION DU CONTRAT REGIONAL DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de révision du CRST Pays Indre et Cher, actant le découplage des programmes d'actions « agglomération Tourangelle » et Pays Indre et Cher, prévoyant un allongement de durée jusqu'au 17 janvier 2020 et une enveloppe de 606 450 euros destinée à financer les nouveaux projets.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Avis contraires : 2 (G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_05_17_008 -

BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE DE TOURS - EXERCICE 2018 - DECISION MODIFICATIVE N°1.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la Décision Modificative n°1 de l'exercice 2018 du Budget Principal de la Ville.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Avis contraires : 12 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 18_05_17_009 -

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT - REPARTITION DES CREDITS DE PAIEMENT ET CLOTURE DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la modification des autorisations de programme et des autorisations d'engagement ainsi que de la répartition de leurs crédits de paiement et approuve la clôture des autorisations de programme conformément aux articles L 2311-3 et R 2311-9 du CGCT.

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 44

Avis contraires : 10 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_05_17_010 -

BUDGET PRINCIPAL - FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ABROGE la délibération du Conseil Municipal en date du 8 juillet 1996 et son additif voté le 25 novembre 1996,

- DECIDE de fixer à compter de 2018 les durées d'amortissements des immobilisations du budget principal de la Ville de Tours portant sur des biens mobiliers et matériels.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_05_17_011 -

BUDGET ANNEXE DES PRESTATIONS CIMETIERES - FIXATION DES DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS.

Rapporteur : Madame Brigitte GARANGER-ROUSSEAU, adjointe au maire

Le Conseil

- ABROGE la délibération du Conseil Municipal en date du 22 novembre 2004 relative aux budgets du service des eaux, des prestations cimetières et du crématorium, dissout suite aux transferts de compétences à la Métropole et décide de fixer à compter de 2018 les durées d'amortissements des immobilisations régies par la nomenclature M4 dans le budget annexe des prestations cimetières.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Abstention : 1 (L. Aluchon ne prend pas part au vote)

- 18_05_17_012 -

TOUR(S)HABITAT - EMPRUNT GARANTI DE 6 000 000 EUROS - ABROGATION DE LA DELIBERATION MUNICIPALE DU 13 NOVEMBRE 2017.

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- ABROGE la délibération municipale n°13 du 13 novembre 2017 relative à la garantie d'un emprunt de 6 000 000 euros que Tour(s)Habitat se proposait de contracter auprès de la Caisse d'Epargne Loire-centre, Tours Métropole Val de Loire ayant émis un avis défavorable pour garantir ledit prêt à hauteur de 50 %, le contrat est annulé de facto.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_05_17_014 -

CONVENTION DE FOURNITURE DE L'ENERGIE THERMIQUE POUR LE CHAUFFAGE DU GROUPE SCOLAIRE ALPHONSE DAUDET

Rapporteur : Monsieur Olivier LEBRETON, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE la convention de fourniture de chaleur au groupe scolaire Alphonse DAUDET.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 53

Abstentions : 1 (L. Aluchon ne prend pas part au vote)

- 18_05_17_015 -

LOGEMENT - CESSION PAR LA TOURANGELLE D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL 13 RUE JEAN MACE - 37000 TOURS - AVIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable à la cession par LA TOURANGELLE d'un logement individuel sis 13, rue Jean Macé à TOURS.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 46

Abstentions : 8 (A. Schalk-Petitot, M. Nicolay Cabanne, H. Millot, D. Ngo Ngii, C. Zazoua-Khames, J. Blanchet-Goldani, L. Aluchon ne prennent pas part au vote)

- 18_05_17_016 -

LOGEMENT - CESSION PAR TOUR(S)HABITAT D'UN TERRAIN DE 416 M2, CADASTRE CW 329, SITUE A TOURS RUE PIERRE LOTI - AVIS DE LA COMMUNE

Rapporteur : Madame Alexandra SCHALK-PETITOT, adjointe au maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable à la cession par TOUR(S)HABITAT, d'un terrain cadastré CW 329 sis rue Pierre Loti à TOURS.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_05_17_017 -

FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET INSTITUTION DU PARITARISME AU SEIN DU COMITE TECHNIQUE DE LA VILLE DE TOURS

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- MAINTIENT à 10 le nombre de sièges de représentants titulaires du personnel (soit 10 représentants titulaires et 10 représentants suppléants),

- DECIDE le maintien du paritarisme numérique en fixant à 10 le nombre de sièges de représentants de la collectivité en nombre égal à celui des représentants du personnel (soit 10 représentants titulaires et 10 représentants suppléants).

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 44

Abstentions : 10 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge ne prennent pas part au vote)

- 18_05_17_018 -

RATTACHEMENT DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE DU C.C.A.S. A LA CAP DE LA VILLE DE TOURS ET CREATION D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE COMMUNE ENTRE LA VILLE DE TOURS, LE C.C.A.S. ET LA CAISSE DES ECOLES

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE du rattachement de la commission administrative paritaire (C.A.P.) du Centre communal d'action sociale à la commission administrative paritaire de la Ville de Tours et de la création d'une commission consultative paritaire (C.C.P.) commune entre la Ville de Tours, le centre communal d'action sociale et la caisse des écoles.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 44

Abstentions : 10 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge ne prennent pas part au vote)

- 18_05_17_019 -

FIXATION DU NOMBRE DE REPRESENTANTS DU PERSONNEL ET INSTITUTION DU PARITARISME AU SEIN DU COMITE D'HYGIENE, DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA VILLE DE TOURS.

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- AUGMENTE à 10 le nombre de sièges de représentants titulaires du personnel (soit 10 représentants titulaires et 10 représentants suppléants) et décide le maintien du paritarisme numérique en fixant à 10 le nombre de sièges de représentants de la collectivité en nombre égal à celui des représentants du personnel (soit 10 représentants titulaires et 10 représentants suppléants).

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 44

Abstentions : 10 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge ne prennent pas part au vote)

- 18_05_17_020 -

MESURES RELATIVES A LA GESTION DU PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE des créations et suppressions de postes applicables à compter du 1^{er} juin 2018 et d'instituer l'indemnité spéciale au bénéfice des conservateurs de bibliothèques territoriaux de la Ville de Tours.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Abstentions : 12 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge ne prennent pas part au vote, X. Dateu, P-H. Moreau).

- 18_05_17_021 -

PROJET URBAIN DES HAUTS DE SAINTE-RADEGONDE - DEFINITION DES MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'EQUIPEMENTS PUBLICS

Rapporteur : Madame Yasmine BENDJADOR, adjointe au maire

Le Conseil

- DEMANDE à Tours Métropole Val de Loire d'instituer, sur le secteur des Hauts de Sainte-Radegonde, un périmètre de projet urbain partenarial (PUP) au sens de l'article L.332-11-3 du Code de l'urbanisme pour une durée de 15 ans et approuve le programme de réalisation de ces équipements publics.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 10 (C. Jonathan, M. Maupuy, S. Oublal, N. Hamoudi, E. Denis, P. Texier, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

- 18_05_17_022 -

SITE DE MARMOUTIER - CAMPAGNE 2018 DE FOUILLES ET D'ETUDES - CONVENTION ENTRE LA VILLE DE TOURS ET L'UNIVERSITE DE TOURS

Rapporteur : Madame Yasmine BENDJADOR, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la convention entre la Ville de Tours et l'Université de Tours définissant les modalités de mise en œuvre de la campagne 2018 de fouilles et d'études sur le site de l'ancienne abbaye de Marmoutier et ses abords et décide de verser une subvention de 20.000 € à l'Université de Tours dans le cadre de ce projet.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 18_05_17_023 -

PROJET D'ARRETE PREFECTORAL PORTANT INSTITUTION DE SERVITUDE D'UTILITE PUBLIQUE SUR LE SITE DE TOUR(S)HABITAT RUE JACQUES MARIE ROUGE A TOURS (ANCIENNE CHAUFFERIE DU SANITAS)

Rapporteur : Madame Yasmine BENDJADOR, adjointe au maire

Le Conseil

- ÉMET un avis favorable au projet d'arrêté préfectoral, portant constitution de servitudes d'utilité publique sur le site de la société TOUR(S)HABITAT situé rue Jacques-Marie Rougé, à Tours.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

- 18_05_17_026 -

CONVENTION CADRE POUR L'ORGANISATION D'UN NOUVEAU PARCOURS SPECTACLE SUR LE SITE DE MARMOUTIER EN AOUT 2018

Rapporteur : Monsieur Jacques CHEVTCHENKO, adjoint au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'organisation d'un nouveau parcours spectacle sur le site de Marmoutier durant le mois d'août 2018, ainsi que les tarifs de cette manifestation.
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 18_05_17_027 -

REGLEMENTS APPLICABLES AUX PRESTATIONS SPORTIVES ET AUX EQUIPEMENTS SPORTIFS COUVERTS ET DE PLEIN AIR - ACTUALISATION 2018

Rapporteur : Monsieur Julien HEREAU, conseiller municipal

Le Conseil

- APPROUVE les règlements applicables :
- aux prestations sportives au 1^{er} juin 2018,
- aux équipements sportifs couverts et de plein-air, des piscines et de la patinoire au 1^{er} septembre 2018,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

* * * * *

- **Question orale déposée par le groupe Tours à Gauche ! :**
- Situation des surveillants de la pause méridienne des écoles de la ville.

Je donne la parole à Emmanuel DENIS.

* * * * *

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire remercie l'assistance et les représentants de la presse d'avoir suivi cette réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 05

* * * * *

Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie, Secrétariat du Conseil Municipal, 1^{er} étage bureau 109.

* * * * *